

1. *Débitrice:* **Francis Schoenmann SA**, rue du Nord 5,  
2800 **Delémont**
2. *Remarques:* bureau d'architecture et d'urbanisme  
Dans la liquidation susmentionnée sont déposés à l'Office des faillites, dès le 21 mai 2003:
  1. L'inventaire.
  2. L'état de collocation.
  3. La décision de l'administration de la faillite:
    - de ne pas introduite d'action en justice contre les fondateurs et les organes de la société;
    - de ne pas introduire d'action en justice pour le recouvrement d'une créance de CHF 35'000.- (débitrice insolvable).
  4. Une offre de CHF 2'200.- pour l'acquisition de gré à gré des biens libres.
  5. Une offre symbolique globale de CHF 1.- pour l'acquisition de gré à gré de la part (1/2) que la faillite possède dans une société simple propriétaire des feuillets nos 3006, 3007, 3008, 3009 et 3010 du ban de Vicques, part sans valeur, les dettes étant plus élevées que la valeur vénale.  
Un délai de 10 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour:
    1. Porter plainte contre les opérations d'inventaire (voir notamment art. 32 al. 2 OAOF concernant les biens insaisissables) et le procédure de collocation.  
Un délai de 20 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour:
      2. Intenter action contre l'état de collocation.
      3. Se prononcer sur la proposition de l'administration de la faillite de renoncer à introduire action en justice.  
Demander, sous peine de péremption, la cession des droits de la masse (art. 260 LP) concernant l'action en justice contre les fondateurs et les organes de la société et/ou concernant l'action en justice à l'effet de recouvrer la créance de CHF 35'000.-, au cas où l'ensemble des créanciers accepterait la proposition de l'administration de la faillite.
      4. Offrir un montant supérieur à CHF 2'200.-, à défaut les biens en question seront vendus de gré à gré au prix offert.
      5. Offrir un montant supérieur pour l'acquisition de la part sociale précitée et/ou s'opposer à la vente de gré à gré de cette dernière, à défaut elle sera vendue au prix offert.Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés à l'Office des faillites soussigné.  
  
Office des faillites de Delémont  
2800 Delémont JU

(00996896)